

## **Déclaration intersyndicale préalable des élu-e-s et RS CGT, FO et SNU CSE ordinaire du 28 mai 2020**

Notre société fait face depuis trois mois à une situation inédite, une crise sanitaire d'ampleur.

Les risques de licenciements massifs et de précarisation accrue sont bien réels.

Les premier-ère-s à perdre leur emploi sont ceux dont le travail était déjà précaire, ce qui est de nature à aggraver les inégalités qu'ils subissent déjà :

- les salarié-e-s souffrant déjà de problèmes de santé ;
- les jeunes, qui souvent déjà sont plus touché-es par le chômage et le sous-emploi
- les salarié-e-s âgé-e-s, qui risquent davantage de développer de graves problèmes de santé et parfois aussi de se retrouver dans une situation économique difficile
- les femmes, qui sont surreprésentées dans les emplois en première ligne face à la pandémie
- les indépendants, les précaires et ceux de l'économie des petits boulots, qui n'ont pas accès aux dispositifs de congé maladie et de congés payés
- les migrants, qui risquent de ne pas pouvoir se rendre sur leur lieu de travail dans les pays de destination ni rejoindre leur famille

En mars, Pôle emploi enregistrait une augmentation de 7,1 % du nombre d'inscriptions, due à des fins de contrats, des fins de missions en intérim

Malgré la crise sociale qui se profile dans le sillage du confinement, le gouvernement maintient sa réforme de l'assurance chômage. La deuxième phase, qui devait entrer en application le 1er avril, a été reportée à septembre. Elle modifiera les règles de calcul de l'indemnisation, entraînant une baisse moyenne des indemnités de 22 %. Dans les mois à venir, cette mesure risque de laisser sur le carreau nombre de saisonniers et de travailleurs précaires, qui ont vu leur saison amputée et leurs contrats annulés par le confinement.

Si Pôle emploi a pu continuer à assurer ses activités dites essentielles, malgré les plans de suppression de postes, de casse de nos métiers et de nos qualifications imposés depuis de nombreuses années, c'est bien du fait de la mobilisation de ses agent-e-s.

Dans ce contexte de crise sanitaire, sociale et économique, les élu-e-s CGT, FO et SNU exigent que les conditions maximales de sécurité sanitaire soient mises en place au sein des sites afin d'assurer la sécurité des agents et des usagers. Nos délégations exigent aussi et que la direction mette en place au plus tôt un plan de recrutement massif d'agent-e-s titulaires afin de faire face à cette situation inédite par son ampleur et sa durée.